

Convergences et divergences des jeunesses dans une expérience délibérative

LE CAS DES « PARLEMENTS LIBRES DES JEUNES »

L'expérience des « parlements libres des jeunes » permet de jeter un regard neuf sur les rapports entre diversité sociale et participation civique. Occasion d'une rencontre entre des jeunes issus d'horizons variés, ils constituent de véritables laboratoires grandeur nature, simultanément traversés de mécanismes de ségrégation et de logiques de convergence entre des jeunesses invitées à débattre ensemble de leurs « rêves » et de leurs « colères ».

Régis Cortesero, chargé d'études et de recherche à l'INJEP.

« Les PLJ proposent un cheminement délibératif menant de l'expression des "rêves et des colères" (...) à la co-construction de propositions et de projets d'action »

Le poids des inégalités face à la participation politique et institutionnelle est un fait connu : les jeunes les moins diplômés et ceux issus des catégories les plus défavorisées sont les plus en retrait des formes de participation conventionnelles (vote, participation associative, etc. ; Lardeux, 2016).

Mais que se passe-t-il lorsque la rencontre entre les jeunesses est suscitée de façon volontariste dans un dispositif de participation ? C'est l'un des objectifs de l'initiative « Parlement libre des jeunes » (PLJ), portée en Île-de-France par le collectif « Pouvoir d'agir » et initiée par l'association Aequitaz (encadré « Repères », p. 2).

Alors que la plupart des dispositifs s'adressent à une population ciblée de jeunes (quartiers prioritaires, jeunes décrocheurs...), ces « parlements libres » regroupent généralement une cinquantaine de jeunes âgés de 18 à 30 ans, d'origines territoriales et sociales variées, pour des sessions de deux jours de débats réglés autour de thématiques qu'ils choisissent. Leur objectif est d'offrir un cadre de réflexion collective permettant « d'avoir une analyse politique de ce qu'ils vivent » (dixit l'un des créateurs du projet) afin qu'ils en perçoivent le caractère social et politique et non pas

seulement le caractère personnel ou psychologique. À cette fin, les PLJ proposent un cheminement délibératif menant de l'expression des « rêves et des colères » des jeunes, en début d'exercice, à la co-construction de propositions et de projets d'action au sein de commissions thématiques, soumis ensuite au suffrage à l'ensemble des parlementaires lors d'une plénière conclusive. De nombreuses méthodes d'éducation populaire sont convoquées par les animateurs tout au long du processus, puisées dans un large répertoire acquis par les concepteurs au terme d'un long parcours, associatif et militant, en France comme à l'étranger : recueil de doléances lors de marches non violentes en Inde, mobilisation du conte comme support de réflexion collective, pratiques des « parlements de la rue » au Québec, *community organizing* en Angleterre, etc.

L'enquête¹ révèle que si les clivages entre les différentes catégories de jeunes ne sont pas effacés par ce dispositif, des points de convergences se font jour, offrant des pistes de réflexion pour tous ceux, professionnels et militants, qui veulent lutter contre l'inégalité des jeunes face au politique et l'émiettement de leurs formes de participation.

REPÈRES

Le « Parlement libre des jeunes » Île-de-France (PLJ IDF)

Le PLJ IDF a eu lieu du vendredi 5 décembre au dimanche 7 décembre 2014 dans les locaux des Apprentis d'Auteuil, à Meudon, vaste bâtisse du XIX^e siècle surplombant Paris avec ses vitraux et ses voûtes en ogives. C'est le troisième parlement libre de ce type, les deux précédents ayant eu lieu en région Rhône-Alpes.

Il a été organisé par un collectif d'individus issus d'organisations du secteur jeunesse-éducation populaire : Aequitaz, le collectif « Pouvoir d'agir », les Apprentis d'Auteuil, la Fédération des centres sociaux du 93, ATD Quart-monde, Cités d'or (association de jeunesse à visée citoyenne), l'URHAJ (Union régionale pour l'habitat des jeunes), Espoir Orly (association de prévention spécialisée).

L'événement est autofinancé et les organisateurs interviennent en grande partie à titre bénévole.

Les parlementaires sont recrutés par les réseaux professionnels et personnels des organisateurs, mais aussi par la diffusion d'informations dans divers réseaux associatifs ou militants, incluant des mécanismes de « bouche-à-oreille ». La relative diversité des profils de jeunes rencontrés s'explique en grande partie par cette multiplicité des canaux de recrutement.

Des jeunes aux prises avec leurs différences

Des différences importantes fragmentent en effet les jeunesses qui ont participé au PLJ IDF. La méthodologie des entretiens « en deux temps » (avant et après le PLJ) permet ainsi d'appréhender ces différences en amont du dispositif, et de décrire les représentations de soi et de la société dont les participants sont déjà porteurs au moment où ils entrent dans l'expérience.

Un scepticisme partagé face aux formes instituées du politique

Quelle que soit leur origine, les jeunes rencontrés partagent tous un même scepticisme face aux formes classiques et institutionnelles de la démocratie. Même lorsqu'ils cherchent à contourner ces formes traditionnelles dans des engagements alternatifs (certains évoquent le mouvement des Indignés) ou associatifs, les jeunes rencontrés décrivent moins le monde politique comme un levier de changement que comme un obstacle, un monde connoté négativement dont il n'y a rien à attendre et qu'il faut tenir à distance.

Des ordres de priorité initiaux discordants

En revanche, les questions qu'ils jugent prioritaires *a priori* peuvent différer. Paradoxalement, la place accordée à la précarité semble varier de manière inverse à leur situation sociale : les jeunes

issus des milieux les plus défavorisés éludent plus volontiers cette question, s'accommodent plus facilement de leur condition sociale², et témoignent d'une croyance plus affirmée dans les vertus du « mérite » et de l'effort, au regard desquelles la situation personnelle peut sembler « justifiée ». Au contraire, ceux qui ont fait des études supérieures et/ou qui viennent de milieux sociaux plus favorisés lui donnent une place plus centrale, articulée à une attitude plus critique à l'égard du politique ou de l'économie, ou encore du travail lui-même, plus souvent perçu comme aliénant (Cingolani, 2014).

Les jeunes issus des quartiers populaires, presque tous issus de l'immigration post-coloniale, se distinguent en revanche par l'importance que revêtent pour eux les thématiques territoriales et raciales. Leur vision critique du monde et leur image des injustices sociales s'articulent plus volontiers au sentiment d'être ostracisé en raison de leur « adresse » ou de leur « couleur de peau ».

Un dispositif pour faire « converger les jeunesses »

Les partis pris et méthodes des PLJ, par-delà leur originalité, intègrent et tiennent compte de cette diversité.

Une pédagogie politique sans programme politique

Les PLJ participent de la famille de plus en plus large des projets et des initiatives

visant à augmenter le « pouvoir d'agir » (encadré « Comprendre », p. 3) des populations auxquelles ils s'adressent. Ils se présentent comme des espaces d'éducation populaire tournés vers l'acquisition de compétences civiques. C'est la démocratie elle-même, dans sa mise en œuvre concrète, qui en constitue à la fois le programme et la pédagogie³, la démocratie « prise au mot » de son présupposé égalitaire de parité totale entre la voix de chacun⁴ : « *Nous avons tenté de vivre ces deux journées telles que nous aimerions que soit le monde : riche de ce qu'est chacun, avec du partage et de l'auto-organisation...* » (entretien avec l'un des créateurs du projet).

Cette vision de l'éducation politique implique un accompagnement qui s'interdit toute intervention sur les contenus. Les professionnels et les militants engagés dans les PLJ veillent au respect du cadre des échanges et aux conditions propices à l'approfondissement de la réflexion de chacun. L'un des animateurs témoigne de sa posture : « *Je ne rentre jamais dans les débats (...), je ne fais pas de proposition (...). Je synthétise beaucoup, j'aide à cadrer, à faire en sorte que ça ne dérive pas.* »

Approche générationnelle et « égalité méthodologique »

Le projet d'intégrer la plus grande diversité sociale parmi les jeunes impliqués distingue cependant les PLJ des formes les plus courantes d'empowerment. Dans sa version « émancipatrice », la perspective en termes d'empowerment cible une classe sociale ou un groupe particulier, car elle place au premier plan les asymétries de pouvoir qui traversent la société (Bacqué, Biewener, 2013). Dans cette perspective, l'option « universaliste », consistant à viser « la » jeunesse dans son ensemble, est rejetée car elle néglige ces asymétries au risque de renforcer le pouvoir de ceux qui en ont déjà (Cortesero, 2013).

Les concepteurs du PLJ n'ignorent pas ces débats. S'ils considèrent la jeunesse dans son ensemble, c'est en réponse aux inégalités intergénérationnelles face à l'insertion, aux discriminations et aux possibilités d'accéder à la parole publique... qui concerneraient tous les jeunes. Pour autant, « la » jeunesse n'est pas traitée comme un tout indifférencié et le projet vise à articuler des jeunesses traversées par d'autres clivages (de

classe, d'éducation, etc.). Il s'agit notamment de permettre aux jeunes que le manque de ressources sociales exclut des instances de représentation et des mouvements de jeunesse institués (par exemple les assemblées et conseils de jeunes dans les communes, les départements, etc.) d'y accéder. Le projet vise à faire ainsi émerger un commun générationnel qui n'est pas déjà là, et qui est entravé par les traditionnelles inégalités d'accès aux ressources de représentation et de socialisation politiques.

À ce dessein correspond un principe « d'égalité méthodologique » censé encadrer les échanges durant les PLJ. Il s'agit d'un « principe d'attention aux inégalités de situations dans le groupe ». Un animateur du PLJ IDF explique : « Il y a des jeunes qui parlent très bien français, d'autres pas. Il y en a qui ont fait des études, il y en a qui n'en ont pas faites. En tant que responsables du PLJ IDF, nous ne pouvons pas nier ces inégalités et nous devons prendre en compte cette dimension. » Ce principe, présenté le premier soir du PLJ IDF, appelle donc chacun à se montrer attentif à l'asymétrie des participants face à l'épreuve de la délibération et du débat, pour en neutraliser les effets.

A-t-il réellement alimenté l'expérience collective du PLJ Île-de-France ? Si oui, avec quels effets ?

L'expérience du PLJ, entre rencontre et évitement

L'enquête montre que, sur un fond de consensus quant à la « philosophie » de l'expérience, les différences initiales parmi les jeunes enclenchent des logiques de démarcation qui affectent le déroulement du PLJ, sans empêcher pour autant que se dessinent des lignes de rapprochement.

Utopie partagée et logiques de démarcation

Les jeunes rencontrés plébiscitent la philosophie implicite du PLJ. Celui-ci réalise, à leurs yeux, l'utopie d'une démocratie délibérative à l'opposé d'une démocratie représentative perçue comme excluante et corrompue. Il leur apparaît comme un espace ouvert et horizontal où la parole de chacun, placée à égalité de toutes, est convoquée pour alimenter une vision commune au moyen du débat argumenté.

Seuls les plus démunis en capitaux de tous ordres (scolaires, résidentiels, etc.) estiment cependant que le PLJ réussit à réaliser cette utopie. Les autres décrivent le manque de « compétences » et de « motivation » des premiers comme une entrave à la réalisation de cet idéal... Des logiques de démarcation s'expriment alors autour de ce supposé « différentiel de compétences » pour établir une ligne de partage entre les parlementaires : d'un côté ceux qui étaient « plus en découverte », « au premier stade d'approche », et de l'autre côté « les personnes qui ont déjà un engagement marqué » et ont « réfléchi à ces questions » (extraits des entretiens avec les jeunes).

Un second clivage prend forme quant aux contenus même des discussions. Il prolonge les ordres de priorité discordants qui séparaient les jeunes en amont du PLJ. Mais les entretiens montrent également que ce clivage est reconstitué par le haut, par ceux qui, extérieurs au monde des cités et issus de milieux plus favorisés, tendent à refuser l'importation des thématiques qui leur sont associées dans le périmètre des discussions : « J'en ai marre du stéréotype "le jeune en galère, c'est le jeune de banlieue", parce qu'il y a d'autres problématiques, les zones rurales ; même à Paris centre, il y a pleins de trucs » (ibid.). L'asymétrie du rapport social entre ces deux jeunes se recompose ainsi au sein même du dispositif, où les mieux lotis réaffirment – en leur for intérieur et dans les interstices de recomposition de leur « entre soi » – la supériorité de leur parole et de leurs priorités sur celles de jeunes qu'ils estiment moins « compétents » et moins à même d'énoncer les questions dignes d'être traitées.

Trois figures de convergence : de la « tutelle » à l'apprentissage réciproque

Des lignes de solidarité et des espaces de rencontre « par-delà les clivages » s'esquissent néanmoins.

La première peut être qualifiée de « tutélaire » et rappelle une définition ancienne de l'éducation populaire comme « projet d'un groupe social sur un autre groupe social » (Poujol, 1981, p. 8). Tout en marquant leur distance, les jeunes les mieux dotés socialement et/ou scolairement adoptent aussi un regard bienveillant à l'égard

des jeunes plus fragiles, qu'ils estiment pouvoir soutenir et éclairer de leurs ressources. L'alliance relie alors un « aidant », défini par ses « compétences », à un « aidé », caractérisé par sa faiblesse et ses manques.

Dans la deuxième figure, l'asymétrie est reconduite, mais elle est contrebalancée par un principe d'égalité « ethnoraciale »⁵. Elle concerne des jeunes socialement éloignés des quartiers populaires mais marqués cependant par leur origine ethno-raciale. Leur solidarité se fonde sur le sentiment de partager une communauté de destin, nouée face au racisme et aux discriminations, avec ceux qui vivent ou sont restés dans les « quartiers ». Mais, par-delà la lutte nécessaire contre le racisme et les discriminations, les « pairs » plus démunis sont aussi vus comme des sortes de « petits » frères vulnérables et manipulables, qu'il faut protéger, former et « armer ». « L'aidant » est celui qui « sait » gérer l'adversité « raciale » dans sa trajectoire propre, en raison de ses ressources culturelles et des apprentissages réalisés, par exemple, lors de sa trajectoire de « mobilité scolaire ».

Une troisième figure rassemble les jeunes autour d'une expérience « d'apprentissage civique réciproque ». Le PLJ est alors l'occasion d'une transformation de soi au contact des autres, affectant le sentiment de compétence et la « conscience » civique. Pour les

COMPRENDRE

Empowerment et « pouvoir d'agir »

Traduction du terme anglo-saxon « empowerment », la notion de « pouvoir d'agir » sert aujourd'hui à désigner des formes variées d'intervention sociale visant à renforcer la capacité d'action des individus et des populations sur leur environnement social, politique et institutionnel.

Ces démarches ont en commun de concevoir les problèmes sociaux comme le produit de relations sociales inéquitables et non comme le résultat de dysfonctionnements individuels. Elles visent l'auto-organisation des populations concernées, afin qu'elles impulsent des transformations sociales en leur faveur.

Pour aller plus loin : Hélène Balazard, *Agir en démocratie*, Les éditions de l'Atelier, 2015.

plus fragiles, il a pu être le lieu d'une « habilitation » (Gaxie, 2007) identitaire, lorsque, par exemple, les applaudissements en réponse à une prise de parole résonnent comme la validation par les pairs de sa compétence et de son « droit » à exprimer un point de vue. Il peut aussi constituer l'occasion d'un « élargissement de perspective » civique et politique à des thèmes et des enjeux jusqu'alors ignorés : « *Ça m'a ouvert les yeux sur d'autres choses* », exprime une participante. Plusieurs jeunes rencontrés admettent ainsi que cette expérience les a conduits à réfléchir à des questions (par exemple, les questions de genre, les discriminations, l'insertion) qui, pour eux, ne revêtaient jusqu'alors aucune signification collective ou politique.

Ces expériences d'élargissement de perspective reposent sur la diversité des participants, car c'est la rencontre avec des jeunes qui vivent « autre chose » qui les rendent possibles. Ce mécanisme opère également pour les jeunes connaissant des situations plus favorisées. L'un d'eux s'est même rendu au PLJ dans le but explicite de mettre à l'épreuve ses stéréotypes sur les jeunes des quartiers « sensibles » car il se sentait basculer en « mode phobique, voire

xénophobe » suite à une agression dont il a été victime Seine-Saint-Denis. Au final, il tire un bilan positif de l'expérience : « *Ça m'a un peu réconcilié avec la cité* ». Comme le montre cet exemple, l'apprentissage réciproque est un élargissement vers les perspectives de l'autre. À ce titre, il fait converger les jeunessees.

L'expérience des PLJ vise à rassembler des jeunessees distinctes dans l'élaboration de perspectives et de projets d'actions communs face à des formes d'adversité sociale censées les concerner toutes. Elle propose à cette fin une plateforme délibérative commune où ces jeunessees sont invitées à travailler ensemble.

Le résultat est paradoxal. D'un côté, les clivages initiaux sont reconduits au sein du dispositif mais ils sont réintroduits « par le haut » : l'enquête montre combien la mixité et la diversité ne sont un problème qu'aux yeux des mieux « armés » qui imputent les faiblesses du dispositif voire son échec à la présence de ces jeunes « des cités » qu'ils jugent moins « compétents » qu'eux, et moins légitimes dans leurs motivations et leurs priorités.

D'un autre côté, en mettant en scène le théâtre politique tel qu'il est (un « parlement »), mais en y introduisant

des populations généralement exclues (des jeunes avec peu de ressources), le dispositif agit comme un accélérateur de conscience civique et de pouvoir d'agir en offrant la possibilité d'être acteur dans un espace de parole et de délibération publiques. Et cet espace délibératif permet même d'initier des mouvements de convergence entre les jeunessees dès lors que chacune d'elle appréhende l'expérience comme l'opportunité d'apprendre et d'être transformée par l'autre.

Reste alors à trouver de quelle manière exploiter pleinement ce potentiel de socialisation et de convergence citoyenne afin que le dispositif dépasse les limites que l'enquête a relevées.

1. Conduite de fin 2014 à début 2016, elle a consisté en une observation participante durant le PLJ et les réunions de préparation et de bilan, ainsi qu'en des entretiens approfondis avec huit « jeunes », dont certains ont été rencontrés à la fois avant et après le PLJ, et des entretiens approfondis avec sept organisateurs.
2. Accommodement que décrit cette jeune parlementaire vivant dans un quartier populaire : « *Je m'en fous que mes parents soient de telle ou telle CSP, vu que ça nous convient et que c'est notre mode de vie.* »
3. Ils se distinguent en cela d'initiatives voisines observées aux États-Unis, marquées par un fort prosélytisme politique et idéologique, cf. Talpin (2016).
4. Sur cette conception de la démocratie, cf. Rancière (1998).
5. Nous n'avons pas rencontré de cas de solidarité proprement territoriale, basée sur un sentiment d'identité partagée de « jeunes de cité ». Cette absence est sans doute imputable à la faible taille de notre échantillon.

SOURCES - BIBLIOGRAPHIE

- Bacqué M.-H., Biewener C., *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, 2013.
- Balazard H., *Agir en démocratie*, Les éditions de l'Atelier, 2015.
- Cingolani P., *Révolutions précaires. Essai sur l'avenir de l'émancipation*, La Découverte, 2014.
- Cortesero R., « Empowerment, travail de jeunesse et quartiers populaires : vers un nouveau paradigme ? », *FORS Recherche sociale*, 2015, n° 209, pp. 46-61.
- Gaxie D., « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des "citoyens" », *Revue française de science politique*, 57.6, 2007, pp. 737-757.
- Lardeux L., « Les évolutions contemporaines de l'engagement des jeunes : fossilisation et fertilisation », in Gurnade M.-M. et Ait-Ali C. (dir.), *Jeunessees sans paroles, jeunessees en paroles*, L'Harmattan, 2016, pp. 107-119.
- Poujol G., *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*, Éditions ouvrières, 1981.
- Rancière J., *Aux bords du politique*, La Fabrique Éditions, 1998.
- Talpin J., *Community organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Raison D'agir, 2016.

Jeunessees : études et synthèses figure dès sa parution sur le site internet de l'INJEP : www.injep.fr (rubrique « Publications »)

BULLETIN D'ABONNEMENT À "JEUNESSES : ÉTUDES ET SYNTHÈSES"

À retourner à INJEP, 95 av. de France 75650 Paris Cedex 13. Mission valorisation et diffusion.

5 numéros : 20 euros 10 numéros : 40 euros

Ci-joint un règlement par chèque à l'ordre du SCBCM des ministères sociaux

Nom : _____ Raison sociale : _____

Activité : _____ Adresse : _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Souhaitez-vous recevoir des informations (newsletters, communiqués) de l'INJEP par courrier électronique ?

Oui Non

Signature : _____

Directeur de la publication :

Thibaut de Saint Pol

Conseillers scientifiques :

Francine Labadie, Laurent Lardeux

Rédacteur en chef :

Roch Sonnet

Rédacteur du numéro :

Régis Cortesero

Correction :

Sabrina Bendersky

Mise en page :

Catherine Hossard

Impression :

Centr'imprim – Issoudun

ISSN : 2112-3985



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

